



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 02/05/2024

Donation des archives et de la documentation de Bruno Latour aux Archives nationales

Ce lundi 6 mai, Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, recevra au ministère de la Culture Mme Chantal LATOUR et ses enfants afin de recueillir les archives de Bruno Latour.

Par cette réception, Mme la Ministre souhaite démontrer la gratitude du ministère de la Culture envers la famille Latour pour le don de ces archives postérieures à 2012 comprenant des notes, des dossiers de travail et des correspondances ayant appartenu au philosophe.

Par son travail intellectuel, Bruno Latour a modifié en profondeur notre regard sur la fabrique sociale des sciences, sur le fonctionnement de nos sociétés ou encore sur notre rapport à la nature. Son œuvre est une référence pour comprendre notre monde contemporain.

Cet évènement sera également l'occasion de mettre à l'honneur l'expertise en matière de conservation et d'accessibilité au plus grand nombre de notre réseau public d'archives.

Confirmation d'accréditation obligatoire.

Programme prévisionnel

- 13h45 Accueil des invités
Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001
Presse accréditée
- 14h00 Discours :
- Madame Chantal LATOUR, musicienne et femme de Bruno Latour
- Madame Rachida DATI, ministre de la Culture
Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001
Presse accréditée
- 14h10 Signature de l'arrêté de don par madame la Ministre
Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001
Presse accréditée

Dispositions pour la presse

Les journalistes souhaitant s'accréditer doivent adresser leur demande à :

- service-presse@culture.gouv.fr

Les journalistes accrédités sont attendus à 13h30 devant l'entrée du ministère de la Culture, 3 rue de Valois à Paris.

Une confirmation d'accréditation leur sera envoyée.